



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE**

**DELIBERATION N° 12/08**

Nombre de conseillers **L'an deux mille vingt trois  
le 21 décembre à 19 heures**  
en exercice : 29 le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ZACHARIE**  
présents : 19 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
sous la présidence de M. **COULOMB Jean-Jacques, Maire**  
votants : 26 Date de convocation du Conseil Municipal : le 14 décembre 2023  
pour : 26 **PRESENTS :**  
contre : 0 Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, INES Claude,  
abstention : 0 DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, MARCHAND Charlene, MARTIN  
Gilles, TABONE Paul, MERLO Raymond, BOUHAFS Hayette, PRATI  
Corinne, NAUDIN Nathalie, CRETELLO Karine, BAYLE Magali, POZZI  
Monique, GEORGES Philippe, PEREZ Serge, USSEGLIO Caroline.

**ABSENTS REPRESENTES :**

Mme ROYER Carole donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.  
M. DEGIOANNI Jean-Marie donne procuration à M. FABRE Claude  
M. CORNU Jérôme donne procuration à Mme COLETTA Eliane.  
M. DEMOULIN Christophe donne procuration à M. INES Claude.  
Mme AUDOIN-LUONG Marlène donne procuration à Mme DELLAVALLE  
Christine.  
Mme TRAPANI Virginie donne procuration à M. MARTIN Gilles.  
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à M. TABONE Paul.

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

Mme BOTTERO Emilie.  
M. FILLAT Éric.  
Mme COLLOMBON Danièle.

**OBJET : COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 06/09 du 22 juin 2020 désignant les membres titulaires et suppléants siégeant à la commission de délégation de service public :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
- FABRE Claude	- TABONE Paul
- PASSEREL Claude	- COLETTA Eliane
- TRAPANI Virginie	- INES Claude
- MERLO Raymond	- ROYER Carole
- GEORGES Philippe	- COSTA Daniel

Cette commission est une instance de décisions intervenant pour l'attribution des contrats de concession.

.../...

M. le Maire informe l'assemblée que les démissions de MM. PASSEREL Claude et COSTA Daniel, impliquent une modification de la composition des membres de la commission.

Dans la mesure où la continuité du service prévaut, le remplacement des membres titulaires doit être pourvu par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire de ladite liste.

Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire est assuré, dans la mesure du possible, par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier. L'impossibilité de remplacer les suppléants n'entraîne pas le renouvellement intégral de la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Prend acte de la nouvelle composition de la commission de délégation de service public (DSP), conformément à l'application des règles précitées.

Titulaires	Suppléants
- FABRE Claude	- COLETTA Eliane
- TABONE Paul	- INES Claude
- TRAPANI Virginie	- ROYER Carole
- MERLO Raymond	
- GEORGES Philippe	

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Pour Copie Conforme

**Le Maire**



**Jean-Jacques COULOMB**

**Le Secrétaire**

**Claude FABRE**